



Communauté de communes – 53 communes – 24 800 habitants

Recrute

## ***Responsable du service Eau potable -Assainissement***

### **Descriptif de l'emploi :**

La loi NOTRe du 7 août 2015 et les suivantes imposent le transfert obligatoire des compétences en matière d'eau potable et d'assainissement des communes vers les EPCI à compter du 1er janvier 2026.

Dans le cadre de ce transfert de compétences, il est proposé de recruter le responsable du futur service Eau potable–Assainissement. Il sera le référent de la collectivité sur le volet technique, administratif et aura un rôle de facilitateur entre les bureaux d'études (en charge des études préalables au transfert activement en cours), les différents services de la collectivité (sur les volets administratifs, juridiques ou humains) et les communes membres.

Le poste est à temps complet, à pourvoir dès que possible en 2024.

Sous l'autorité hiérarchique du Responsable du Pôle Techniques de St Flour Communauté, le poste proposé se décompose en deux missions successives :

- Période 2024-2025 : Chargé de Projet « Transfert des compétences Eau potable & Assainissement » ;
- A partir de 2026 : Responsable du service communautaire d'Eau potable & Assainissement.

### **Missions :**

- **Chargé de Projet « Transfert des compétences Eau potable & Assainissement » (Période 2024-2025)**
  - Accompagnement de l'EPCI Saint-Flour Communauté dans le cadre de la prise des compétences Eau potable & Assainissement collectif (prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2026).
  - Suivi de l'élaboration des schémas directeurs locaux d'Eau potable et d'Assainissement en cours de réalisation sur les communes du territoire de Saint-Flour Communauté.
  - En lien avec les prestataires en charge de l'étude de transfert, participation à la définition des orientations stratégiques en matière d'Eau potable et d'Assainissement comprenant entre autres :
    - L'élaboration de l'organisation et le dimensionnement du futur service eau potable – assainissement ;
    - l'élaboration du programme d'investissement pluriannuel de travaux ;
    - l'élaboration en lien avec le service comptabilité des premiers budgets prévisionnels ainsi que la politique tarifaire et ses modalités de mise en œuvre.
  - Coordonner la mise en œuvre du transfert de compétences pour un service opérationnel au 1<sup>er</sup> janvier 2026 en faisant le lien avec les autres services de la Communauté de communes (ressources humaines, service juridiques,

service financier...), avec les services opérationnels qui seraient maintenus (syndicats d'eau potable préexistants), et avec les communes membres de Saint-Flour Communauté.

- Participer à l'élaboration et assurer la gestion des conventions de délégation de la gestion de l'eau potable avec plusieurs syndicats infra-communautaires qui seraient maintenus au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

- **Responsable du service communautaire d'Eau potable et d'Assainissement collectif et non collectif (A Partir de 2026)**

Renseignements donnés pour information :

L'assainissement sera géré en régie communautaire (regroupant l'Assainissement Collectif et le SPANC) à l'échelle de l'ensemble du territoire de Saint-Flour Communauté (300 km de réseaux – 85 STEP- environ 8000 abonnés – 6 200 installations ANC).

La gestion de l'Eau potable sera différenciée selon l'organisation préparée par les élus municipaux compétents actuellement : gestion directe ou via des syndicats infra- communautaires de gestion déléguée par l'EPCI.

➤ Management – Encadrement du service :

Encadrement, gestion, pilotage et coordination des activités du service d'Eau potable et d'Assainissement : élaboration des plannings, planification des interventions, préparation et animation des réunions de service.

➤ Politique Communautaire :

Mise en œuvre des stratégies, des politiques, et des actions de Saint-Flour Communauté correspondant aux attributions du service.

➤ Suivi de l'Exploitation :

- Assurer une gestion et un entretien préventif et curatif des systèmes d'eau potable et d'assainissement collectifs (réseaux et ouvrages) ;
- Contribuer à la mise à jour du SIG Eau potable - Assainissement (gestion patrimoniale) et organiser les réponses aux DICT ;
- Organiser et suivre l'autosurveillance réglementaire des systèmes d'assainissement collectif (réseaux et ouvrages d'épurations) : rédaction et contrôle des bilans d'exploitation, dépôt des déclarations auprès des services de l'Etat (DDT) en lien avec le responsable d'exploitation Assainissement ;
- Organiser et suivre les campagnes annuelles des contrôles d'assainissement non collectif (diagnostics décennales, vente et neuf) avec l'appui des agents dédiés ;
- Suivre le déroulement du contrôle sanitaire réglementaire organisé par l'ARS sur les systèmes d'eau potable ;
- Organiser l'autosurveillance des systèmes d'eau potable les plus importants et gérés directement en régie.

➤ Suivi des travaux :

Organiser et planifier les travaux liés à l'eau potable et à l'assainissement collectif : développement et sécurisation des infrastructures du service communautaire (remise à niveau des ouvrages, mise en place de la télégestion, mises en conformité réglementaires des installations, renouvellement de réseaux, interconnexions de sécurisation) comprenant :

- Assurer et suivre la bonne exécution des travaux directement ou avec l'appui d'agents en interne ;
- Elaborer (à échéance 3 - 5 ans) et mettre en œuvre un Schéma Directeur Intercommunal d'Eau potable et d'Assainissement collectif (sur la base d'une agrégation des différents schémas communaux existants, complétée par l'engagement de schémas locaux sur les secteurs où cela s'avère nécessaire, conformément à la réglementation en vigueur).

➤ Gestion Budgétaire et relations usagers :

- Etablir les propositions budgétaires (BP et DM) Eau potable et Assainissement, contribuer à la fixation des tarifs en lien avec la direction générale ;
- Suivre les commandes auprès des fournisseurs, les différents marchés, et l'exécution du budget du service (engagement des dépenses, liquidation des dépenses et des recettes) ;
- Participer à la gestion clientèle et veiller à la bonne exécution de la facturation des abonnés domestiques et industriels.

➤ Reporting et relations externes :

- Elaboration de tableaux de bord permettant de suivi de l'activité du service ;
- Renseigner annuellement les déclarations (redevances Agences de l'Eau, Déclaration boues, SISPEA) et élaborer le RPQS ;
- Suivi des missions d'AMO ou de Maitrise d'œuvre confiées à des prestataires externes ;
- Mobilisation de co-financements extérieurs auprès des partenaires (Agences de l'Eau, Etat, CD15) ;
- Veille juridique dans le domaine de l'Eau Potable et de l'Assainissement ;
- Assurer la régulation des conventions de délégation de gestion avec les syndicats infra-communautaires.

**Compétences et Qualités requises :**

- Formation Bac+5 ou ingénieur dans le domaine de l'Eau potable et de l'Assainissement ;
- Bonnes connaissances des institutions publiques notamment des collectivités territoriales ;
- Bonnes connaissances des cadres organisationnels, juridiques et techniques de la gestion de l'Eau potable et de l'Assainissement ;
- Maitrise de la réglementation en matière d'Eau potable et d'Assainissement ;
- Expérience en gestion et exploitation de systèmes d'Eau potable et d'Assainissement ;
- Connaissances (notions) des procédures de commande publique, et de suivi d'un marché ;
- Maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, SIG...) ;
- Détention du Permis B ;
- Qualités relationnelles pour un travail avec les élus communautaires (conduite de réunions) ;
- Qualités rédactionnelles ;
- Capacités de travail en équipe, d'organisation, et d'animation ;
- Autonomie ;
- Capacité à encadrer et manager une équipe d'agents techniques dédiés au service (expérience de management souhaitée)
- Disponibilité.

**Conditions d'exercice :**

- Cadre statutaire : catégorie A de la filière Technique ;
- Cadre d'emploi : Ingénieur Territorial (Titulaire ou Contractuel) ;
- Poste à temps complet ;
- Lieu d'exercice : ensemble du territoire de Saint-Flour Communauté (bureaux basés au siège de Saint-Flour Communauté, Village d'entreprises, ZA Le Rozier Coren 15100 Saint-Flour) ;

- Déplacements fréquents sur l'ensemble du territoire de l'EPCI (visites de stations des réseaux, réunions en mairies...), et hors EPCI pour les réunions avec les partenaires institutionnels (DDT, Agences de l'Eau, CD15) (Permis B obligatoire) ;
- Horaires avec amplitudes variables en fonction des obligations de service public (réunions possibles en soirée) ;
- Relations fonctionnelles + relations régulières avec tous les services internes (et en particulier avec le service Eau potable) ;
- Poste à **pourvoir dès que possible**.

Renseignements auprès de : Monsieur Pierre SALSAC, DRH : [recrutement@saintflourco.fr](mailto:recrutement@saintflourco.fr)

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation + CV) **avant le 2 septembre 2024** à Madame la Présidente de Saint-Flour Communauté, Le Rozier Coren, 15100 Saint-Flour, ou sur la boîte mail [recrutement@saintflourco.fr](mailto:recrutement@saintflourco.fr)